



Règlement

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DES LOGOS DE

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE D'OSSAU

Article 1 – Objet

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les modalités de téléchargement, de reproduction et d'utilisation des logos et éléments graphiques composant l'identité visuelle de **la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau**, ci-après dénommée « la Collectivité ».

Les fichiers mis à disposition sur le site internet de la Collectivité sont notamment destinés aux associations, partenaires institutionnels, acteurs économiques, organismes publics ou privés et autres structures ayant besoin de faire apparaître le logo de la Collectivité sur un support de communication dans le cadre d'une action, d'un projet, d'un événement ou d'une initiative menée en partenariat avec elle.

Le téléchargement des fichiers vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales d'utilisation.

Article 2 – Mise à disposition des logos

Les logos sont mis gratuitement à disposition au téléchargement depuis le site internet de la Collectivité.

Cette mise à disposition ne constitue ni une cession de droits, ni un transfert de propriété intellectuelle, ni une autorisation générale d'utilisation du logo.

Les fichiers téléchargés peuvent être utilisés uniquement dans les conditions définies par le présent règlement et, le cas échéant, conformément aux dispositions de la charte graphique de la Collectivité.

Article 3 – Utilisateurs autorisés

L'utilisation des logos est principalement destinée aux structures ou organismes qui participent à une action, un projet, un événement ou une opération soutenue, accompagnée, organisée ou réalisée en partenariat avec la Collectivité.

Peuvent notamment être concernés :

- les communes membres ;
- les associations du territoire ;
- les établissements publics ;
- les partenaires institutionnels ;
- les organismes et structures bénéficiant d'un soutien ou d'un accompagnement de la Collectivité ;

- les acteurs économiques, touristiques, culturels, éducatifs, sociaux ou environnementaux associés à une action partenariale.

L'utilisation du logo doit correspondre à une relation réelle, identifiable et justifiée avec la Collectivité.

Le fait que les fichiers soient librement accessibles au téléchargement ne signifie pas que leur utilisation est libre pour tout usage.

Article 4 – Utilisations autorisées

Sous réserve du respect des présentes conditions, le logo peut être reproduit sur des supports de communication ayant pour objet de valoriser ou d'informer sur une action menée en partenariat avec la Collectivité.

Il peut notamment être utilisé sur :

- des affiches, flyers, dépliants, programmes ou brochures ;
- des invitations et supports événementiels ;
- des publications institutionnelles ou associatives ;
- des sites internet et pages dédiées à un projet ;
- des publications sur les réseaux sociaux ;
- des présentations, documents pédagogiques ou supports d'information ;
- des supports numériques ou audiovisuels.

Le logo doit être utilisé dans le cadre précis du partenariat et ne doit pas laisser entendre que la Collectivité soutient, finance, organise ou valide une action lorsqu'aucun partenariat ou accord n'existe.

Article 5 – Respect de l'identité visuelle

Le logo doit être reproduit dans le respect de ses caractéristiques graphiques et de la charte graphique de la Collectivité.

Sauf autorisation préalable et expresse de la Collectivité, il est interdit :

- de modifier, redessiner, déformer ou transformer le logo ;
- d'en modifier les couleurs, les proportions, la typographie ou les éléments graphiques ;
- d'en supprimer, d'en ajouter ou d'en déplacer un élément ;
- d'utiliser uniquement une partie du logo ;
- d'ajouter des effets, contours, ombres, textures ou animations susceptibles d'en altérer l'apparence ;
- de placer le logo sur un fond ou dans un environnement nuisant à sa lisibilité ;
- de l'associer à un autre signe, symbole ou visuel de manière à créer une nouvelle identité graphique.

Le logo doit conserver des proportions, une lisibilité et un espace de protection suffisants.

Article 6 – Usages interdits

Le logo ne peut être utilisé :

- à des fins commerciales, publicitaires ou promotionnelles sans accord préalable de la Collectivité ;
- pour promouvoir un produit, une marque, une entreprise ou une prestation sans lien avec un partenariat établi ;
- sur des produits dérivés ou des objets destinés à la vente ;
- dans le cadre d'une activité susceptible de créer une confusion sur la nature ou l'étendue du partenariat avec la Collectivité ;
- pour exprimer une opinion politique, électorale, partisane ou militante ;
- dans un contexte contraire aux valeurs, aux missions ou à l'image de la Collectivité ;
- dans un contenu illicite, discriminatoire, diffamatoire, injurieux ou portant atteinte aux droits de tiers ;
- d'une manière susceptible de porter atteinte à l'image, à la réputation ou aux intérêts de la Collectivité.

Toute utilisation laissant croire à un soutien, à un financement, à un partenariat ou à une validation de la Collectivité alors qu'aucun accord n'existe est interdite.

Article 7 – Validation des supports

Pour les actions présentant un enjeu particulier, une forte visibilité ou un usage important de l'identité visuelle, la Collectivité peut demander à recevoir le projet de support avant sa diffusion.

La Collectivité peut également prévoir, dans le cadre d'une convention, d'un règlement d'attribution de subvention ou d'un partenariat spécifique, des modalités particulières de validation des supports de communication.

En cas de doute sur la conformité d'un usage, il est recommandé de solliciter l'avis du service communication de la Collectivité avant toute publication ou impression.

Article 8 – Propriété intellectuelle

Les logos, signes distinctifs, éléments graphiques, compositions et documents composant l'identité visuelle de la Collectivité sont protégés par les dispositions légales relatives à la propriété intellectuelle.

Ils demeurent la propriété exclusive de la Collectivité ou, le cas échéant, de leurs titulaires respectifs.

Le téléchargement des fichiers n'emporte aucun transfert de droits de propriété intellectuelle. Il confère uniquement une autorisation d'utilisation limitée, non exclusive, non transférable et révocable, dans les conditions prévues par les présentes.

Toute utilisation non conforme est susceptible d'engager la responsabilité de son auteur.

Article 9 – Responsabilité de l'utilisateur

L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions générales ainsi que les dispositions de la charte graphique applicable.

Il est responsable de l'utilisation qu'il fait du logo et des conditions dans lesquelles celui-ci est reproduit ou diffusé.

L'utilisateur s'engage notamment à ne pas utiliser le logo d'une manière pouvant induire le public en erreur sur l'existence, la nature ou l'étendue d'un partenariat avec la Collectivité.

Article 10 – Retrait ou suspension de l'autorisation

La Collectivité se réserve le droit de demander à tout moment la modification, la correction ou le retrait d'un support utilisant son logo lorsque cet usage :

- ne respecte pas les présentes conditions ;
- ne respecte pas la charte graphique ;
- est susceptible de porter atteinte à son image ou à sa réputation ;
- crée une confusion sur son rôle ou son niveau d'implication ;
- intervient après la fin du partenariat ou de l'action concernée.

L'utilisateur s'engage à prendre les mesures nécessaires dans les meilleurs délais, notamment en supprimant les contenus numériques concernés et en cessant toute nouvelle diffusion des supports non conformes.

Article 11 – Évolution des fichiers et des conditions d'utilisation

La Collectivité peut modifier, remplacer ou retirer à tout moment les fichiers mis à disposition sur son site internet.

Elle peut également faire évoluer les présentes conditions générales d'utilisation afin de tenir compte de modifications de son identité visuelle, de ses règles de communication ou du cadre juridique applicable.

Les utilisateurs sont invités à télécharger les fichiers les plus récents et à consulter régulièrement les conditions d'utilisation en vigueur.

Article 12 – Contact

Pour toute question relative à l'utilisation des logos, pour demander une autorisation particulière ou pour soumettre un support à validation, les utilisateurs peuvent contacter :

Service communication – Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau

Courriel : communication@cc-ossau.fr

Article 13 – Acceptation des conditions

En téléchargeant ou en utilisant les logos mis à disposition, l'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales d'utilisation et s'engage à les respecter.

Dernière mise à jour : 01/08/2026